

que et la plus facile d'obtenir ces renseignements.

L'honorable M. DOMVILLE : Mon honorable ami s'est laissé emporté par la fureur avant d'avoir été attaqué. Je ne lui ai rien dit de discourtois et de blessant. J'ai démontré que la question intéressait le Canada, et ne favorisait pas seulement l'intérêt de certains particuliers. Mon honorable ami dit que quelques membres de cette Chambre se laissent guider par des motifs personnels. Quels motifs peuvent bien me faire agir à ce sujet ? Allez-vous m'accuser parce que je préconise la construction d'un certain pont ou l'octroi d'un certain contrat ? Y a-t-il quelque chose de plus personnel à propos de cette question ? Je ne puis voir ce qu'il y a de personnel là dedans. J'ai parlé avec courtoisie pour expliquer ce que je désirais, mais l'honorable sénateur m'a difficilement compris. Il ne s'agit pas de géologie, il ne s'agit pas de fours à chaux, il ne s'agit pas d'exploiter une carrière de pierre—il s'agit simplement de convertir l'argile, traitée par l'électricité, le carbone et la castille, en un magnifique métal appelé l'aluminium. Pourquoi m'attaque-t-il, et m'impute-t-il des motifs intéressés comme proposant de cette motion ? Pourquoi prendre la défense du gouvernement et parler des grandes dépenses qu'occasionnera cette enquête ? Je suis prêt à retrancher le paragraphe autorisant l'emploi d'un sténographe et l'impression d'un rapport et à me borner à demander la nomination des sénateurs devant former le comité, car ils sont suffisamment intéressés dans la question par ce qu'ils ont lu et entendu dire relativement à cette nouvelle industrie que le monde entier veut développer. Est-ce que le Canada n'a pas envoyé en Europe le docteur Haanel dans le but d'étudier et de faire rapport au sujet de la coupellation des minéraux par le procédé électrique, en comptant pour cela sur les grandes forces hydrauliques que nous possédons sur le Saint-Laurent, l'Ottawa et autres rivières ? Je demande simplement qu'il soit nommé un comité composé de personnes savantes devant étudier la nouvelle industrie et faire rapport. Malgré cela, l'honorable sénateur condamne le projet parce que sa réalisation nécessiterait une dépense d'argent. Une dépense d'argent ? Nous nous réunissons ici tous les jours, et nous ne fai-

Hon. M. GIBSON.

sons rien. Le mois dernier nous avons été obligés de faire un ajournement de trois semaines, parce que nous n'avions rien à faire, et aujourd'hui nous avons décidé d'ajourner jusqu'à mardi prochain pour la même raison. En nous occupant de pareilles questions, nous nous rendrions utiles. Nous pourrions démontrer que nous avons en vue le progrès. L'honorable sénateur dit qu'il ne voudrait pas faire partie du comité. J'ai bien eu le soin de ne pas lui demander d'en faire partie. J'ai choisi des hommes qui avaient des idées de leur siècle, qui étaient capables de discuter intelligemment la question, qui connaissaient quelque chose en fait de chimie. J'ai demandé à M. Edwards d'en faire partie parce qu'il est un expert en fait d'hydraulique et d'électricité. Et puis, il y a le proposant. J'ai été en communication avec le gouvernement, avec le Japon, l'Inde et d'autres pays, pour obtenir des renseignements pouvant servir à assurer le succès de cette industrie.

J'ai cru que je devais, au lieu d'ennuyer la Chambre comme quelques-uns de mes amis prétendent avoir le droit de le faire, demander que nous nous réunissions pour discuter à présent cette question et faire un rapport qui établirait que le Canada est au courant de ce qui se passe dans le monde et comprend la grande importance de cette industrie. J'ai voulu que ces personnes fissent partie du comité, parce que je suis bien convaincu qu'elles vont étudier la chose au point de vue scientifique et non pas pour le simple plaisir de faire étalage de leur savoir. Ces personnes connaissant la chimie, connaissant bien toute la question dont il s'agit, pourraient la discuter scientifiquement. Je ne vois pas le mal que j'ai fait; cependant mon honorable ami a jugé à propos de m'attaquer. Je ne puis juger cela autrement. J'ai parlé à deux ministres de la Couronne avant d'inscrire cette motion dans le feuillet de la Chambre. Je ne vois pas en quoi cela peut nuire à l'honorable sénateur, mais comme il croit que cela peut lui nuire, j'ai été prié de proposer, avec la permission de la Chambre, l'ajournement du débat en raison de l'absence de quelques honorables sénateurs qui désiraient parler sur le sujet et qui sont partis, ce soir, pour Montréal. Je propose l'ajournement du débat.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Avant l'ajournement de la discussion de la